

Remplace SN EN 81-70:2003 et SN EN 81-70/A1:2004

Sicherheitsregeln für die Konstruktion und den Einbau von Aufzügen - Besondere Anwendungen für Personen- und Lastenaufzüge - Teil 70: Zugänglichkeit von Aufzügen für Personen einschliesslich Personen mit Behinderungen

Safety rules for the construction and installation of lifts - Particular applications for passenger and goods passenger lift - Part 70: Accessibility to lifts for persons including persons with disability

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs - Applications particulières pour les ascenseurs et ascenseurs de charge - Partie 70: Accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes y compris les personnes avec handicap

En Suisse la présente EN est de la compétence de la commission d'accompagnement CEN/TC 10 «Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants».

Numéro de référence
SN EN 81-70:2018 fr

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Valable dès: 2019-07-01

Avant-propos national

Dans le cadre d'un accord entre les pays de l'Union Européenne (UE) et de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE), la Suisse s'est engagée à réduire les entraves techniques commerciales par l'adoption des Normes Européennes (EN).

La Suisse n'a émis aucune réserve à cette EN et l'a incluse dans la collection des normes suisses comme SN EN 81-70:2018. Elle remplace les normes SN EN 81-70:2003 et SN EN 81-70/A1:2004.

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/rectificatif/cen.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

Version Française

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs - Applications particulières pour les ascenseurs et ascenseurs de charge - Partie 70 : Accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes y compris les personnes avec handicap

Sicherheitsregeln für die Konstruktion und den Einbau
von Aufzügen - Besondere Anwendungen für
Personen- und Lastenaufzüge - Teil 70: Zugänglichkeit
von Aufzügen für Personen einschließlich Personen
mit Behinderungen

Safety rules for the construction and installation of lifts
- Particular applications for passenger and goods
passenger lift - Part 70: Accessibility to lifts for persons
including persons with disability

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 juin 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
0 Introduction	5
0.1 Généralités.....	5
0.2 Principes.....	5
0.3 Hypothèses	5
0.4 Négociations.....	6
1 Domaine d'application	7
2 Références normatives	7
3 Termes et définitions.....	7
4 Phénomènes dangereux significatifs et barrières à l'accessibilité	8
5 Prescriptions de sécurité et/ou mesures de prévention.....	8
5.1 Généralités.....	8
5.2 Baies d'entrées - Ouvertures de porte	9
5.3 Dimensions et équipement de la cabine.....	10
5.4 Dispositifs de commande et de signalisation.....	13
6 Vérification des prescriptions de sécurité et/ou mesures de prévention	20
7 Informations pour l'utilisation	24
Annexe A (informative) Catégories de handicaps considérés	25
Annexe B (normative) Dispositifs de commande de grandes dimensions	26
B.1 Introduction	26
B.2 Dispositifs de commande aux paliers	26
B.3 Dispositifs de commande en cabine	26
Annexe C (normative) Dispositifs à écran tactile pour les dispositifs de commande par destination.....	28
Annexe D (informative) Préconisations en matière d'accessibilité et de fonctionnalité améliorées	29
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive 2014/33/UE.....	30
Bibliographie	31